

Récupérer un nom de famille

Par perlinpinpin, le 26/12/2009 à 14:30

Bonjour,

J'aimerais savoir quelles formalités faut-t-il remplir afin de récupérer un nom de famille. C'est un nom qui s'est perdu à la suite d'un mariage et que mon arrière grand-père aurait dû reprendre.

Est-ce encore possible de le récupérer?

c'était une des conditions à l'époque afin qu'il puisse hériter de la propriété qui porte le même nom, nous n'avons malheureusement jamais pu honorer ce souhait et j'aimerais faire la surprise à mon père en lui donnant les formulaires à remplir.

Je crois, d'après ce que j'ai compris, qu'il est la dernière génération à pouvoir en faire la demande.

Merci pour votre réponse.

cordialement